

Communiqué de presse, le 15 novembre 2019

Les réseaux de chaleur et de froid : un accélérateur reconnu de la transition énergétique malgré un décrochage par rapport aux ambitions nationales

Ce mode de chauffage représente un excellent outil pour décarboner la chaleur. Il joue un rôle central dans la mise en œuvre de la transition énergétique et la dynamique des territoires : c'est ce que démontre cette année encore l'édition 2019 de l'enquête¹ sur les réseaux de chaleur et de froid, réalisée par le SNCU, membre de la FEDENE, pour le compte du SDES² et en partenariat avec AMORCE.

Cependant, malgré un verdissement continu des réseaux, un retard inquiétant est constaté sur les objectifs de 2023 fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

5,7 millions de tonnes de CO₂ évitées en 2018 grâce aux réseaux, soit l'équivalent de 2,7 millions de voitures retirées de la circulation

Les résultats 2018 confirment le rôle central des réseaux de chaleur comme vecteur reconnu de la décarbonation. Ils contribuent activement aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en mobilisant des sources d'énergies renouvelables et de récupération locales. En dix ans, les **énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)** sont passées de 27% à **57,1%** des énergies utilisées par les réseaux de chaleur. Pour la cinquième année consécutive, les EnR&R comptent pour plus de la moitié dans le bouquet énergétique : en premier lieu la chaleur de récupération provenant des UVE (unités de valorisation énergétique des déchets) à hauteur de 25%, puis la biomasse 22% (malgré un ralentissement du développement) et la géothermie 5%.

Le verdissement des livraisons a permis de réduire fortement l'empreinte carbone : aujourd'hui, **le contenu moyen en CO₂ s'élève à 0,116 kg /kWh**, soit 36% de moins que l'électricité, 50% de moins que le gaz naturel et 61% de moins que le fioul³. Il a donc été réduit de 45% en 12 ans. Cette réduction significative est principalement liée à l'introduction progressive de la biomasse dans le mix énergétique.

En 2018, les 781 réseaux de chaleur français enquêtés assuraient donc le confort thermique de plus en plus d'abonnés puisque 40 116 bâtiments sont raccordés (38 212 en 2017), soit **2,42 millions d'équivalents logements**.

En 2018, les réseaux de chaleur restent compétitifs par rapport aux autres modes de chauffage avec un coût global annuel pour un logement moyen, c'est-à-dire fourniture d'énergie, maintenance et amortissements compris, **inférieur à celui du gaz collectif et de l'électricité⁴**. Par rapport à 2017, le chauffage au gaz a connu une augmentation de son prix liée à l'augmentation des prix de marché du gaz naturel. Les réseaux de chaleur ont permis de limiter cet effet grâce à leur alimentation d'origine majoritairement renouvelable, déconnectée de la variation des cours mondiaux, qui assure la stabilité du coût de l'énergie livrée.

2018 : un décrochage important par rapport aux ambitions de la France sur le climat et aux objectifs fixés par la PPE

Malgré une trajectoire positive du taux de verdissement des réseaux, **l'augmentation de 0,4 TWh de la chaleur verte livrée en 2018 n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs fixés.**

Objectifs de livraisons vertes (EnR&R)
24,4 TWh en 2023 (PPE)
39,5 TWh en 2030 (LTECV)

Il est urgent d'accélérer le rythme actuel de développement des réseaux (création, extension) et de poursuivre leur verdissement afin d'atteindre l'objectif de 2023, soit une multiplication par 5 du rythme de développement de 2018 (soit +2 TWh/an pour atteindre les objectifs de la PPE pour 2023 et de la LTECV pour 2030).

¹ L'enquête annuelle sur les réseaux de chaleur et de froid est une enquête statistique réalisée chaque année par le Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine (SNCU) et l'association AMORCE, pour le compte du Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

² Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire

³ Source arrêté DPE

⁴ Source : comparaison économique des modes de chauffage en 2018, enquête AMORCE à paraître fin 2019. Le niveau de consommation de référence correspond à celui du parc social moyen, proche du niveau de consommation moyen des logements en France, et le coût par logement indiqué tient compte du coût global de chaleur.

Une filière d'avenir soutenue par des décisions ministérielles et des acteurs mobilisés

En tant qu'interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics, et représentants des porteurs de projets, AMORCE et le SNCU soulignent l'impact positif des 25 mesures annoncées par le ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre du groupe de travail ministériel qui s'est réuni cette année.

Ces mesures, couplées à l'augmentation du Fonds chaleur ADEME doivent permettre :

- le rétablissement d'un niveau d'attractivité et de compétitivité nécessaire à la relance des réseaux dans tous les territoires ;
- le lancement de nouveaux projets de chauffage urbain, notamment dans les villes de plus de 10 000 habitants ;
- l'extension, la densification et le verdissement des réseaux existants ;
- l'innovation en faveur de solutions multi-énergies

Le SNCU et AMORCE se mobilisent pour accompagner le déploiement de ces mesures sur le terrain qui seront présentées et explicitées à l'occasion des 15èmes Rencontres des réseaux de chaleur et de froid organisées dans le cadre de la deuxième édition de la Semaine de la chaleur renouvelable (3-5 décembre 2019).

Les chiffres clés

Réseaux de chaleur	Réseaux de froid
<ul style="list-style-type: none"> ● 781 réseaux enquêtés ● 5 781 km de longueur desservie ● 25,4 TWh de chaleur livrée ● 40 116 bâtiments raccordés ● 2, 42 millions d'équivalents logements raccordés ● 57,1 % d'EnR&R dans le mix énergétique ● 82 % des réseaux fonctionnent grâce aux énergies vertes 	<ul style="list-style-type: none"> ● 23 réseaux ● 1 ,05 TWh de froid livré ● 202 km de longueur desservie ● 1 381 bâtiments raccordés

L'intégralité des documents est disponible sur www.fedene.fr et www.observatoire-des-reseaux.fr

A propos d'AMORCE – www.amorce.asso.fr

Rassemblant plus de 900 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques Énergie-Climat des territoires (maîtrise de l'énergie, lutte contre la précarité énergétique, production d'énergie décentralisée, distribution d'énergie, planification), de gestion territoriale des déchets (prévention, collecte, valorisation, traitement des déchets), d'eau et d'assainissement.

A propos du SNCU – Syndicat national du chauffage urbain et de la climatisation urbaine

Le SNCU, membre de la FEDENE, est un syndicat professionnel qui regroupe les gestionnaires publics ou privés de réseaux de chaleur et de froid. Ses adhérents ont en charge plus de 90 % de l'activité du secteur. Le SNCU œuvre quotidiennement, en lien avec ses partenaires français et européens, au développement des réseaux de chaleur et de froid vertueux. Il mène depuis les années 1980 des enquêtes nationales annuelles, seule source d'informations techniques du secteur. Ces données contribuent à la promotion des réseaux de chaleur et de froid et mettent en avant leur rôle majeur dans la transition énergétique : en 2017, les énergies renouvelables et de récupération couvrent 56 % de leur mix énergétique.

A propos de la FEDENE – Fédération des Services Énergie Environnement - www.fedene.fr

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe, à travers six syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facilities management.

Contacts Presse :

Agence Réplique - Isabelle LAVILLE Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03 - E-mail : ilaville@replique-com.com

Séverine BATY – Responsable pôle communication FEDENE – sbaty@fedene.fr

Julien BARITAUX - Chargé de mission Relations Publiques AMORCE - jbaritaux@amorce.asso.fr